

# Crée un milieu de travail sain

## Éléments à prendre en considération pour l'aménagement et le matériel

Dans chaque milieu de travail, les installations et le matériel doivent être sécuritaires, bien entretenus et capables de répondre aux besoins du personnel et des personnes desservies.

### Critères afférents au milieu de travail

- L'espace réservé à la prestation de services est de taille suffisante et de conception adéquate pour satisfaire aux objectifs du programme et répondre aux besoins de la clientèle et du personnel.
- Le milieu de travail est assez calme pour y mener des activités cliniques et propice à assurer la confidentialité.

### Mesures relatives à la santé et à la sécurité

- Le lieu de travail répond au code du bâtiment et aux codes de sécurité pertinents.
- Le programme favorise l'accessibilité des personnes handicapées.
- Il y a des politiques et des démarches écrites visant la santé et la sécurité des clients et du personnel. Elles peuvent comprendre des politiques et des marches à suivre visant notamment la prévention des infections, le Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail, le signalement d'incidents ainsi que les mesures à prendre en cas d'urgence ou de catastrophe.

### Gestion du matériel

- Le matériel et les fournitures nécessaires sont en nombre suffisant pour assumer les principales fonctions du service.
- Il existe un inventaire du matériel, qui est régulièrement mis à jour.
- Un programme d'entretien préventif est en place pour tout le matériel.
- Une marche à suivre écrite est en place pour le calibrage régulier du matériel qui doit être calibré.
- Le matériel qui doit être calibré est entretenu conformément aux normes en vigueur établies par l'American National Standards Institute, les autres organismes pertinents et le fabricant.



Pour de plus amples renseignements sur des milieux de travail sains,  
consultez le site Web de l'ACOA à l'adresse  
[www.caslpa.ca/francais/profession/healthy\\_healthcare\\_leadership\\_charter.asp](http://www.caslpa.ca/francais/profession/healthy_healthcare_leadership_charter.asp)